



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Élisabeth Moreno

Ministre déléguée auprès du Premier ministre

chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

| Audition à l'Assemblée nationale |

Le 17 novembre 2020

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président,

Madame la rapporteure,

Mesdames et messieurs les députés,

Je vous remercie pour votre invitation.

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est éminemment important. Car il touche à notre cohésion nationale et à notre pacte républicain.

Et je tiens d'ailleurs à vous remercier d'avoir mis en place cette mission d'information.

Ce sujet est au cœur de l'actualité.

Les menaces de mort reçues récemment par Mohamed GNABALY, le maire de l'Île Saint-Denis, ou les appels racistes lancés sur les réseaux sociaux envers les personnes d'origine asiatique nous le démontrent chaque jour : le racisme et l'antisémitisme demeurent une bien triste réalité dans notre pays.

C'est une réalité tangible. Une réalité tenace.

Une réalité qui, si elle blesse toujours, peut parfois tuer aussi.

La triple crise sanitaire, économique et sécuritaire que traverse le monde en général et notre pays en particulier, exacerbe les tensions et comme souvent dans les périodes de crise, contribue à renforcer les préjugés et les discriminations.

Consciente des tensions montantes dans notre pays, j'ai d'ailleurs réuni le 12 novembre dernier les principales associations qui luttent contre le racisme et l'antisémitisme.

Je les avais rencontrées dès ma prise de fonction et nous étions convenus de nous voir à intervalle régulier. Mais je tenais à évoquer avec elles ces faits d'actualité extrêmement préoccupants.

J'ai écouté à la fois leur diagnostic et leurs propositions concrètes, et nous avons également évoqué le futur plan de lutte contre le racisme 2021-2023 piloté par la DILCRAH que nous allons co-construire ensemble.

Je me suis aussi particulièrement entretenue avec la présidente de l'association des jeunes Chinois de France pour lui assurer de ma vigilance et de mon soutien face au déferlement de menaces et d'agressions dont la communauté asiatique de France est aujourd'hui la cible.

En effet, la crise sanitaire que nous traversons constitue un facteur aggravant en matière de racisme.

Il y a donc urgence à agir et à se mobiliser contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.

Elles sont indignes d'un pays civilisé tel que le nôtre et elles portent atteinte à nos valeurs fondamentales.

Elles sont l'antithèse de la promesse républicaine qui nous lie tous les uns aux autres.

En préambule, je souhaiterais vous signifier deux choses.

Tout d'abord, je sais l'importance du sujet qui nous réunit aujourd'hui et à quel point il touche aux tréfonds de l'âme de chacun, à la complexité qui habite chaque individu.

Je sais combien ce sujet du racisme et de l'antisémitisme est sensible.

Comme ces discours de haine peuvent séduire et même cimenter des groupes d'individus. Comme ils peuvent inspirer des propos exaltés et de cyniques calculs politiques.

L'Histoire nous l'a malheureusement montré à maintes reprises par le passé, engendrant les pires drames.

Notre société contemporaine n'est pas imperméable à ces discours.

Oui, il existe des discriminations dans l'accès au logement, dans l'accès à l'emploi. Les enquêtes du Défenseur des droits nous l'ont démontré.

Les discriminations en raison des origines sont importantes. Il s'agit du 2ème critère invoqué devant le Défenseur des droits après le handicap. Mais toutes les formes de discriminations doivent être combattues. Comme les souffrances qu'elles engendrent, les discriminations ne se hiérarchisent pas.

Oui, certains propos relayés dans les médias stigmatisent, jettent de l'huile sur le feu, nous dressent les uns contre les autres. Alors que nous devrions au contraire rechercher l'apaisement, rechercher l'union, la concorde.

Oui, les contrôles au faciès sont aussi une réalité concrète que vivent certains de nos concitoyens au quotidien.

Et oui, l'égalité des chances n'est pas encore effective dans notre pays.

Mon parcours, je le crois, m'autorise – avec les précautions oratoires qui s'imposent – à parler « cash » sur ce sujet.

Ensuite, l'universalisme auquel nous croyons, le modèle républicain dont nous sommes si fiers, fonctionnent.

C'est la réalité de millions de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Ne l'oublions pas. Ne soyons pas myopes face à ces réalités silencieuses dont nous pouvons nous enorgueillir.

Ce modèle, nous y sommes – vous et moi – viscéralement attachés. Il fait la singularité de notre pays. Vu de l'étranger, il suscite tantôt les interrogations ou les incompréhensions, tantôt les envies également.

Car la tradition française, c'est une conception abstraite de la citoyenneté qui fait fi des singularités des individus ; qui est indépendante des genres, des croyances, des couleurs de peau ou des orientations sexuelles.

La République ne voit en nous que des citoyennes et des citoyens. Cette tradition française est, je le crois, unique. C'est le ciment de la France unie.

Mais, soyons lucides, ne nous mettons pas d'œillères : ce modèle est aujourd'hui bousculé.

Ce modèle est aujourd'hui remis en question par de nouvelles formes de discours qui distillent dans le débat public l'idée qu'il existerait en France un racisme d'État.

Je sais que cette question est revenue à plusieurs reprises dans vos auditions et je voudrais m'arrêter sur ce point important dès à présent.

Je vous le dis tout net : la notion de racisme d'État est à mes yeux totalement infondée.

J'ai vécu en Afrique du Sud où l'apartheid – c'est-à-dire le racisme gravé dans le marbre de la loi – était une réalité concrète il y a moins de 30 ans.

En France, oui il existe des actes racistes, qu'il faut combattre de toutes nos forces.

Mais non, il n'existe pas de racisme d'État.

Non, nos services publics, nos lois ne pratiquent pas la ségrégation en fonction des origines ou des croyances.

Ce fantasme véhiculé par certaines associations ou certains acteurs politiques – qui, ne soyons pas naïfs, en font leur fonds de commerce – doit être combattu.

Notre pays, nation des Droits de l'Homme et du Citoyen, a malheureusement tendance à se perdre dans ses divisions.

Les déboulonnages de statues auxquels nous assistons depuis quelques années en sont l'un des stigmates qui, selon moi, n'est pas uniquement symbolique.

L'Histoire de France doit être lue et appréhendée dans son intégralité.

Elle contient des pages sublimes avec ses héroïnes et ses héros, dont nous pouvons être fiers collectivement.

Et d'autres pages beaucoup plus sombres également. Chaque période a produit ses haines avec son lot de bourreaux et de zéloteurs.

Ces pages sombres, nous ne devons ni les occulter ni les instrumentaliser.

Nous devons les regarder en face.

Nous devons les expliquer, en faire la pédagogie auprès des jeunes générations notamment.

Nous devons débattre, confronter les points de vue, mais ne jamais faire de la politique politicienne avec notre Histoire. C'est une impasse. C'est un fourvoiement.

Nous devons poser un regard lucide sur notre passé. Ce passé riche et complexe.

Car on n'écrit pas l'Histoire avec une gomme, ni du haut d'un tribunal.

Comme le disait Ernest RENAN, nous devons penser la nation comme « *un héritage de gloires et de regrets* ».

C'est en transmettant cet héritage dans sa globalité que nous pourrons redonner corps au vivre-ensemble et donner un sens à notre aventure collective.

Et, en même temps, parce que l'Histoire est un bloc, nous ne devons ni magnifier ni diaboliser notre passé.

Ce travail mémoriel est une ligne de crête sur laquelle nous n'avons pas le droit de trébucher. Nous ne devons jamais rompre avec l'exigence de lucidité.

C'est le cœur du travail qu'a confié le Président de la République à Benjamin STORA sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

D'une manière générale, je considère qu'il est nécessaire de développer des actions mémorielles.

Certaines figures importantes de notre Histoire, nées hors de l'Hexagone, demeurent trop peu connues et reconnues.

Je pense par exemple à Félix ÉBOUÉ, à Aimé CÉSAIRE, aux sœurs NARDAL, à Gaston MONNERVILLE, à Manon TARDON et bien d'autres.

Plutôt que de déboulonner, plutôt que d'effacer, nous devons au contraire enrichir nos musées, nos manuels scolaires, nos rues. Et ainsi nos mémoires.

C'est notamment le sens du projet porté par Geneviève DARRIEUSSECQ invitant les maires à baptiser certaines rues de nos communes des noms des héros d'Afrique qui ont combattu pour la France durant la Seconde Guerre mondiale et sans qui nous ne serions pas libres aujourd'hui.

La reconnaissance prend vie à travers la transmission du savoir.

Cela passe aussi par une meilleure représentativité dans les médias de la diversité de la société française d'aujourd'hui.

Le baromètre du CSA publié en septembre dernier sur le sujet nous livre une photographie sans complaisance du manque de représentativité de nos programmes audiovisuels. Et c'est également le cas au cinéma.

La France est aujourd'hui plurielle ; l'industrie audiovisuelle doit la refléter ainsi.

Cela passe aussi par la saison africaine en France qui vise à mieux faire connaître l'Afrique contemporaine aux Françaises et aux Français.

Engagement du Président de la République, elle se tiendra à partir du mois de décembre prochain, et ce jusqu'à mi-juillet 2021.

Cela passe enfin par la restitution de certaines œuvres du patrimoine culturel africain aujourd'hui en France, comme s'y était engagé Emmanuel MACRON en novembre 2017 à Ouagadougou.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont récemment voté à l'unanimité le retour au Sénégal et au Bénin de plusieurs œuvres d'art ou historiques.

En d'autres termes, le Gouvernement propose des réponses pédagogiques, des réponses d'inclusion, des réponses positives.

L'histoire ne doit pas faire de tri. Elle ne doit pas faire preuve d'amnésie, ni de myopie.

Elle doit au contraire faire œuvre d'honnêteté et de lucidité pour, au final, nous rassembler.

Ce n'est que de cette manière que nous réconcilierons les Français entre eux et que nous ferons Nation.

Car refuser la nuance, c'est refuser la vérité. Et refuser la nuance fait le lit de tous les radicalismes, de tous les complotismes.

En d'autres termes, je réfute l'existence d'un racisme institutionnalisé. Cette idéologie, car il s'agit bien d'une idéologie, va à l'encontre de l'universalisme, et nous devons au contraire travailler sur des actions concrètes et inclusives qui nous rassemblent.

Mesdames et messieurs les députés,

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la lutte contre les discriminations sont des combats plus que jamais contemporains.

Ce sont des défis majeurs auquel la France mais aussi l'ensemble des pays européens sont confrontés.

Ursula VON DER LEYEN a exhorté les pays européens à construire un véritable plan de lutte contre le racisme et les discriminations.

Et nous devons rester lucides et réalistes. Parce que les époques changent, la haine s'est elle aussi métamorphosée.

Elle a changé de visage, elle a endossé de nouvelles pratiques. Mais elle n'a pas baissé en intensité. Bien au contraire.

Notre devoir républicain, à nous responsables politiques mais également à tous les citoyens de notre pays, c'est de poursuivre le combat.

Ce combat constitue une priorité du Gouvernement. Et cette priorité se traduira notamment dans le projet de loi pour la défense des valeurs républicaines porté par Gérald DARMANIN.

La lutte contre le racisme constitue une politique publique bien ancrée aujourd'hui dans notre pays.

Notre arsenal juridique en la matière est important et de nombreux acteurs publics et associatifs y concourent et y travaillent au quotidien.

Je reconnais volontiers que l'on peut toujours faire plus et mieux et redonner confiance à tous en la République et en ses institutions.

C'est mon rôle aujourd'hui, en lien avec la DILCRAH notamment ainsi qu'avec les parlementaires et le tissu associatif, que de continuer à renforcer nos politiques publiques pour combattre toutes les formes de haine de la façon la plus efficace possible.

Selon moi, la meilleure arme repose sur le tryptique « éducation », « formation », « sanctions ».

L'école est le creuset de la promesse républicaine. Et c'est aussi notre meilleur levier pour éclairer les esprits et lutter contre les préjugés.

C'est en effet à l'école que nous devons apprendre et parfois aussi « désapprendre ».

C'est-à-dire déconstruire les idées reçues, détricoter les stéréotypes qui enferment dans des cases et qui secrètent le racisme et l'antisémitisme qui gangrènent notre société.

L'école doit être la première enceinte où sont inculquées les valeurs de respect, d'acceptation, d'ouverture d'esprit. Elle doit être le lieu où l'on apprend l'altérité. Car c'est le regard de l'autre qui enferme, qui rejette. Et c'est aussi le regard de l'autre qui libère.

Avec Jean-Michel BLANQUER, nous considérons que c'est de cette manière que nous construirons une société républicaine.

Nous devons donc développer les actions éducatives en milieu scolaire.

Nous le faisons déjà à travers la DILCRAH qui finance des actions menées par des associations à destination des jeunes « sur » et « hors » du temps scolaire dans les écoles, au collège et au lycée. Nous devons absolument les amplifier.

Deuxième pilier du tryptique : la formation.

Former les acteurs publics est essentiel. L'État doit être exemplaire.

Qu'il s'agisse de nos forces de l'ordre, des magistrats, des enseignants comme je viens de l'évoquer mais aussi des inspecteurs du travail, les acteurs du service public doivent être sensibilisés et formés à ces enjeux auxquels ils sont confrontés quotidiennement sur le terrain.

Cela passe par la formation initiale bien entendu, mais aussi par la formation continue.

Là encore, la DILCRAH joue un rôle important que je tiens à souligner.

À travers elle, nous avons lancé en octobre dernier un appel à projets local contre les discours et les actes de haine.

S'inscrivant en complément du travail mené sur le terrain par les Comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, présidés par les préfets, cet appel à projets doit permettre de soutenir localement des projets citoyens visant notamment à :

- Lutter contre les préjugés et les stéréotypes *via* des actions à destination des jeunes
- À lutter contre les discours de haine sur Internet
- Mais aussi à valoriser des lieux d'histoire et de mémoire
- Et enfin à accompagner et former des acteurs de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ainsi que les discriminations anti-LGBT.

En 2019, la DILCRAH a soutenu 873 projets de ce type pour une enveloppe globale d'un peu plus de 2 millions d'euros.

Il s'agit donc d'un outil extrêmement important qui permet d'agir très concrètement contre la haine.

Enfin, troisième pilier : la sanction.

La stricte application du cadre juridique est indispensable.

Le ministère de la Justice édite des instructions en ce domaine à l'attention des parquets, afin que ces derniers adoptent le réflexe d'échanger régulièrement avec les associations pour connaître les signalements.

Il faut une sensibilisation et une sévérité des faits de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. Comme le prévoit la loi, il faut que les juges retiennent les circonstances aggravantes de racisme, ce qui arrive encore trop peu.

Le Défenseur des droits est également un acteur important en la matière car il lutte de manière très efficace contre les discriminations.

J'ai rencontré Claire HEDON il y a quelques semaines et nous allons conclure dans prochainement une convention de collaboration afin d'amplifier notre mobilisation commune.

Je souhaiterais également aborder la question des réseaux sociaux. Car c'est une question cruciale aujourd'hui.

Ils sont devenus un déversoir de propos haineux. Un réceptacle du racisme et de l'antisémitisme.

Ce ne sont pas des opinions, mais bien des délits qui y sont souvent perpétrés. Des délits sous couvert d'anonymat. Des délits qu'il faut punir. Et un anonymat qu'il faut lever.

Car si les propos haineux, les menaces de mort ou les insultes sont virtuels, les dommages collatéraux et les blessures qu'ils infligent sont quant à eux bien réels.

Et l'actualité nous l'a révélé encore très récemment avec les agressions qu'ont subies certaines personnes d'origine asiatique : les menaces virtuelles se répercutent ensuite dans la vie réelle.

Nous devons dès lors être intransigeants sur le racisme et l'antisémitisme décomplexés qui sévissent sur Internet. Et ce, d'autant plus qu'ils touchent les jeunes générations majoritairement.

Pour cela, nous devons absolument travailler avec les plateformes afin qu'elles renforcent leur rôle de modération.

Le Gouvernement est décidé à avancer sur ce sujet, de manière résolue.

Des dispositions fortes seront discutées dans le cadre du projet de loi sur pour la défense des valeurs républicaines.

La réponse doit être également portée au niveau européen. Car comme le racisme, les réseaux sociaux ne connaissent pas les frontières.

La future directive dite « Digital single act », dont l'un des objets sera la régulation des contenus sur les réseaux sociaux, sera présentée le 2 décembre prochain.

La France travaillera étroitement avec la Commission européenne et le Parlement européen pour que cette directive soit la plus ambitieuse possible.

Mesdames et messieurs les députés,

Les actions que je vous ai sommairement énumérées s'inscrivent dans le sillon tracé par le Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020.

Un plan interministériel naturellement, piloté par mon ministère et par la DILCRAH, mais qui concerne l'ensemble du Gouvernement.

Une évaluation de ce Plan sera faite en mars prochain et ce, dans le cadre de la préparation du futur Plan d'action.

Cette nouvelle stratégie s'inscrira dans le plan d'action de lutte contre le racisme de l'Union européenne 2021-2025.

Je souhaite que les associations soient étroitement associées à son élaboration.

Et je veux aussi que l'on adopte une véritable approche territoriale en la matière afin d'être le plus opérationnel et efficace possible. Je veux également que l'ensemble des services de l'État soient sensibilisés à ces enjeux.

Et je m'appuierai également sur les conclusions de vos travaux pour enrichir ce nouveau plan.

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit nous rassembler. Elle est l'affaire de tous.

Nous pouvons tous en être, un jour, les témoins ou les victimes.

Les enjeux auxquels notre société est aujourd'hui confrontée nous obligent à une double obligation d'action et de résultats.

Nous n'avons pas le droit d'échouer ni de réussir à moitié car les attentes sont nombreuses.

Car le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sont l'exact opposé de l'ADN de la République, l'exact contraire de ce que nous avons accompli, de ce qui nous rassemble et nous relie les uns aux autres.

C'est pourquoi nous devons travailler main dans la main, à la construction d'une société dans laquelle l'égalité et la fraternité reprennent tout leur sens.

Vous pouvez compter sur ma pleine mobilisation et je sais pouvoir compter sur la vôtre.

Je vous remercie pour votre attention.